L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

CURRIER, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 21 DECEMBRE.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

16 décembre 1868.

AJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de [illegible] piastres "par action" revenant du bénéfice des [illegible] Actionnaires de cette Compagnie et ouvert au [illegible] de Gaz, en faveur des Actionnaires, au Bureau de la Compagnie.

WM S. BROWN, Trésorier.

(16de—1m)

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1868.

IL EST, à une élection de Directeurs de cette Institution, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour l'année :

A.M. FORTIER,	M. PUIG
W. S. SCHMIDT,	F. MASPERO,
C. J. LEBDS,	J. SCHROE,
D. FATIO,	J. CAULFIELD,
J. J. FERNANDEZ,	ANT GIRAUD,
F. W. TILTON,	AUG. COUTURIE,
	J. J. ADAMS.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. A. W. FORTIER a été élu Président à l'unanimité, et M. J. E. PASCAL, Caissier.

16 déc—3t J. S. PASCAL, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 7 décembre 1868.

AVIS est donné que conformément à l'Article cinq de la charte de cette Compagnie, les Actionnaires du dernier exercice, pour l'année, entre Hier, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 28 décembre 1868, de 10 heures de l'A.M. à 2 heures de l'après-midi.

(21—2t 4de J. W. HINCKS, Secrétaire.

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 19 décembre 1868.

ELECTION annuelle de cinq Directeurs de cette institution, pour l'année, entre Hier, au local de la Banque, No 64 de la rue de Conti, le LUNDI, 4 janvier 1869 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

TH. J. DIX, Caissier.

(19 déc—1t)

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Golfe et de l'Ouest.

Il a assigné levée correctionnelle tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer leur [illegible] pour obéir aux sections pour respecter le [illegible] de souscription. Il annonce en même temps au public que le [illegible] de drogues en gros de Maxwell A. Pope, [illegible] Magazine, Bureau, de midi à 2 heures de l'après-midi.

JOHN PAUL BAKER, Agent.

(4déc—3m)

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1868.

UNE élection de douze Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, entre Hier, au Bureau de la Compagnie, No 124 de la rue de Canal, le PROCHAIN LUNDI de décembre (14 du courant) de 10 heures de l'A.M. à 2 heures de l'après-midi.

WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

(10—1t)

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE.

Contre l'Incendie.—Capital, $3,000,000 or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux [illegible]

POLICES EN OR.

R. S. MUSGROVE, Agent général—Bureau, No. 64 de la rue Carondelet, [illegible] Perdido. 6 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Le, 2 décembre 1868.

ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Carondelet.

(2déc—4 janv P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et de Lake Pontchartrain.

ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Carondelet.

(2déc—4 janv P. McBRIDE, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

2 décembre 1868.

UNE ELECTION aux Bureau, à la Bureau, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six Directeurs de cette Compagnie pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain.

WM. S. BROWN, Trésorier.

(4déc—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. A. Mount,
Jas. Davidson,	L. B. P. Pfeifer,
C. Fischer,	Wm McCulloch,
L. Marks,	W. A. Cowry,
F. Schmidt,	E. R. Finley,
W. Cooper,	Anthony Bamboia,
W. S. Pike,	Patrick Prendergast,
David McCloud,	John C. Bennett,
L. Labeche,	C. Cavarocci,
Gerard Stith,	W. C. Nicholls.

Officiers.

JOHN DAVIDSON, Président.
W. S. PIKE, Vice-Président.
R. W. YOUNG, Secrétaire.
L. V. GUERNIER, Trésorier.

W. S. ROONEY, Avocat.
W. C. NICHOLLS, Agent commissionnaire.
S. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 126 rue Carondelet (Salons Davidson.)

(1déc—1an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLESEUVRE, SUCCESSEUR de Mme DERON,

No 75, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21aout—1an

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No 383, Esplanade, ci-devant rue Prieur. Enseignement complet et approfondi, en anglais et en français.

Leçons Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.

Classes du soir (toutes des livres comprises) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 10 août—3m

INSTITUTION CARNATZ,

2017, rue entre deux rues Pyrnade et Frondière.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNEE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et jouit des avantages d'un local spacieux, avec des fruits en bonnes et une vaste pelouse. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs distingués. Soins spéciaux et il embrasse les sciences, les langues et les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Prix des conditions et de leurs circulaires en s'adressant à l'institution.

(Août 30—3m

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes.

Classes du jour: de 8 à 3 par mois.
Classes du soir: de 65 par mois.

(Sept. 1an 1871

ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anglaises, de Commerce, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

(1déc—1an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Common et Canal,

B. M. STELLA,

(Nov—1an Propriétaire.

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Sauterne de Forgeldh Fils.
Do do Alphonse Cabanne,
Champagne Old Holsteen,
Porte de E. Cossé.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
(Nov—1an 37, Vieille Levee

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

E. FERRY du chemin de fer ouvert, du pied de la Ville Bas-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et à [illegible] un CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 8 h. M.

Les Expéditeurs et consignataires de Bois, en prévenant la Compagnie de l'Ouest et de la Nlle-Orléans, en vertu des trois Comp. et Commerce, pourront faire remplir [illegible] et il embarquer les sommes, les [illegible] de la ville, à des prix réduits.

Le Fret pour les chemins de fer ouverts pour les Bayous de Teche, et à Brou à la Nlle-Iberie en St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au Bas-Anne.

Le Fret pour tous les points de Berge Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bellevue et [illegible] Hermes, sera reçu et transbordé par les chemins de Raccord Lafourche et Terrebonne, sur tous de bateaux [illegible] pour toute la ligne.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur [illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Wm. B. MORRIS & Co,

ACQUES D'ASSURANCE.

57 Carondelet 57

ETNA, DE HARTFORD.

Actif 4,000,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif 1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Bureau d'incendie, de dollars et de non dollars [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Canal, No 78, coin Bienville.

Prime reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 ..... $[illegible]
Perte, intérêt payés dans l'année, de prime dans la même période ..... [illegible]
Actif au 31 décembre 1867 ..... [illegible]

[illegible] continue à assurer, sur tous navires, cargaisons et les risques des mers, des rivières, et les risques de terre et de transbordement.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.
J. H. BRIGHAM, Secrétaire.

LA COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

"Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Marchands Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'est de faire en sorte que les négociants d'autrefois à la nouvelle entreprise, même pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : au jour sont du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (en paiéd) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce pelement mettra donc le titre de la Compagnie en

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous et presque tous les points qu'ont atteinte les monopoleurs actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole ; elles payent plus de six millions de piastres par an, soit sont pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'impossibilité du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe ou demandant à celle et des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a omis été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être vendues et transférées à une autre compagnie quelconque.

La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout trafiquet des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les jugeront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription ouvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1868.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

No 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront en ce pays seront placés sur un pied d'égalité avec les souscripteurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée, Nouvelle-Orléans, Lou.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de B. G. DUN & CO., No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résidant, Daniel Edwards, ou

6 sept.—3 m.t.l. 2 1M J S

MUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868 ..... $194,186 42

Savoir : Primes d'incendie $60,880 45
Primes de mer 28,205 21
Primes de rivières ..... 26,013 76 — 114,186 42

En moins—Primes remboursées 2,402 96
Primes non expirées ..... 14,440 00 — 16,843 96

Montant net des primes $177,344 46

PERTES PAYÉES

Pertes par incendie	$18,300 39
Pertes sur mer	14,413 16
Pertes sur les rivières	17,499 38
	$49,201 93
Réassurances	9,259 60
Gains pour cent de réduction	11,795 72
Taxes et revenu intérieur	4,564 22
Dépenses, loyer et intérêts moins l'intérêt et profits et pertes	19,341 36 — 91,748 84
Bénéfice net	$85,595 62

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets renouvelables	$17,032 00
Primes en voie de perception	12,222 47
Prêts garantis	4,021 15
Prêts sur hypothèques	15,000 00
Prêts en nantissement de bonnes	64,315
Actions de Valleite Dry Dock Company	7,500 00
Actions du Good Intent Towboat Company	700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	6,315 00
Scrip des Compagnies d'Assurance	17,257 50
Propriété foncière	5,000
En caisse	39,939 41
Billets de souscription	20,945 00
	$230,292 53

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAGUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurmentée et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1868.
S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERÊT sur les certificats de profit non encore payés, à partir de 1 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. BAGUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bercier,	A Baldwin,	D P Logan,
Chas J Leeds	A Palacio,	J Zelley,
D Bouligny,	William Heyl	S Cambet
E H Harris,	Alex Marks,	A Tortora,
J Lapeyre,	D L Kershaw,	I Pages,
L H Gardner,	W S Cooper,	G B. Scansani,
Theo Bliss,	A Elmer Barker,	M J Hamik,
le McGregor,	A D Gridel,	E Ganuchea,
A Bamboia	J Labeche,	A Waldbirch,
Stapleton,	S Mormman,	C H Morton,
	E Bordelaide,	E F Minton,

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $600,000
avec pouvoir de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 85, rue du Camp, Entre-Canal, à l'angle des rues Camp et Commerce.

B. L. MILLADON, Président ; J. M. LAPEYRE, Vice-Président ; E. GANUCHEAU, secrétaire

[illegible] assurés l'option d'un dividende sur les primes payées, et de participation dans les profits et pertes [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

CHARTE PERPETUELLE.

CAPITAL ACTUEL $1,000,000

CE CORPORATION a en charge la Compagnie pendant cent ans à partir du 1er janvier 1868.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Total	$1,161,[illegible]

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868 ..... $[illegible]
Primes remboursées ..... [illegible] — $[illegible]

Montant net des primes à 31 mai 1868 ..... $[illegible]

Pertes payées :

Sur les risques d'incendie	$371,[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
	$[illegible]
Frais, les risques non expirés pour 1867	[illegible]
Bénéfices, commissions, Dépenses, Pertes et Pertes, moins intérêt	$[illegible]
Bénéfice net	$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$[illegible]
Billets garantis par hypothèques	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
Argent en caisse	[illegible]
Actions de banques et de chemin de fer	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
Billets à renouveler	[illegible]
Scrip de Compagnies d'Assurances	[illegible]
Actions "Dry Dock Valleite"	[illegible]
Actions de la Pompe "Neptune"	[illegible]
Actions "Hydraulic & Wrecking Co"	[illegible]
Actions "Ex. Equitable Life Ins. Co."	[illegible]
Bons de l'Etat	[illegible]
Total	$1,[illegible]

En moins : Intérêts sur réclamde et intérêts à payer en juillet prochain ..... $[illegible]
Scrip du corp de 1866 payable en juillet ..... [illegible] — $[illegible]

Bénéfice net ..... $[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURGET, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

A me assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis à la première nouvelle prochaine. Il a été aussi résolu de P. PAYER, a accordé intérêt de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1866, et cet pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie

— Directeurs —

John Pemberton,	P Maspero,	Pierre Poste
M Puig,	David McCord,	E J Hart
Chas. Rogers,	J J Fernandez,	L P Genevrez
P S White,	J Hermen Wolff	M Schiff

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Suivant de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, Nlle-Orléans, 29 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant des primes pour l'année expirée le 31décembre 1867, savoir :

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
	$[illegible]
Frais, les risques non expirés pour 1867	[illegible]
	$[illegible]
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ [illegible]
Primes remboursées pour 1867	[illegible] — $ [illegible]
Montant net des primes	$[illegible]

Pertes payées dans la même période

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
	$[illegible]
Frais, réassurances	$ [illegible]
Escompte de primes	[illegible]
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	[illegible]
Déduction pour polices non-réclamées, sur scrips émis en 1866 y compris les balances	[illegible]
	$[illegible]
Bénéfice net	$ [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets renouvelables	$ [illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Prêts garantis	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Prêts en nantissement de bonnes	[illegible]
Actions de Valleite Dry Dock Company	[illegible]
Actions du Good Intent Towboat Company	[illegible]
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	[illegible]
Scrip des Compagnies d'Assurances	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
En caisse	[illegible]
Billets de souscription	[illegible]
	$[illegible]

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du dernier lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

— DIRECTEURS —

Charles Briggs,	A. P. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Lecourt,
Geo. A. Fosdick,	Frank Williams,
S. Ringier,	Thomas Byrne,
Chas Ladite,	John Wheedall,
John S. Maxwell,	W. A. Vincent,
F. Anderson,	Hugh McDonald,
Alfred Kenny,	W. A. Bickford,
J. Fortlab,	John E. Wolfe,
George W. Dunbar,	George Foster,
E. F. Hawkins,	Patrick Farrell,
Geo. W. Hyman,	J. E. Pohlez,
Jacob J. Montgomery,	John Simmons, Jr.
Henry J. Venn,	A. Fraser,
E. M. Bruce,	Thos. Kelly,
Chas. Woodman,	Rudolph Ring
H. Green	

Dans, rue du Canal.

Banque Française.

Bank of America, corner of Canal and Exchange Place—A. M. Fortier, President ; J. E. Mortimer, Cashier.

Canal Bank, corner of Gravier and Camp—Geo. Jones, President ; C. Jumonville, Cashier.

Crescent City Bank, 30 Camp street—R. H. Simmons, President ; Charles Pourie, Jr., Cashier.

Citizens' Bank, corner of Royal and Customhouse—John G. Saines, President ; J. L. Dery, Cashier.

City National Bank, corner Magazine and Natchez Alley—C. T. Buddecke, President ; John Conrad, Cashier.

Bank of Louisiana, (in liquidation), corner Royal and Conti—Ambroise Lanfear, President ; J. P. Irvine, Cashier.

Louisiana State Bank, Camp street—J. A. Bisso, President pro tem ; L. Bernard, Cashier.

Mechanics' and Traders' Bank, No. 16½ Canal street—Walter G. Robinson, President ; G. Giraud, Cashier.

Second Bank & Co., cor. Camp and Common streets.

United States Treasury, at the Mint Hotel—W. B. Whitaker, Asst. Treasurer ; James A. Veazie, Cashier.

Union Bank of Louisiana, No. 122 Canal street—F. R. Levillebeuvre, President ; Geo. A. Forest, Cashier.

Burke & Co., No. 34 Camp street.

Merchants' Bank, Camp street—Reynes, President ; Thos. J. Dix, Cashier.

Louisiana National Bank, Common street near Camp—James Robb, President ; Jos. W. Carroll, Vice President, and ——Hull, Cashier.

Bank of New Orleans, corner Canal and Exchange Alley—C. Cavaroc, President ; Hugh Augusta, Cashier.

Pohl, Joseph & Bro., No. 17 Camp street.

Southern Bank, No. 11 St. Charles street—Theo. Leyten, President ; John G. Devereux, Asst. Cashier.

Weights of Various Kinds of Produce per Bushel.

[According to custom established in the Chamber and Market.]

Articles.	Pounds.
Apples (dried)	24
Bean	70
Barly	48
Beans white	60
Beans castor	46
Buckwheat	52
Coal, mown	36
Corn, shelled	56
" in Ear	70
" Meal	50
Hair, plastering	8
Lime, unslacked	80
Malt, barley	34
Malt, Rye	38
Oats	26
Onions	57
Potatoes (dried)	60
Potatoes, Irish	60
" sweet	55
Peas	60
Rye	56
Seed Blue Grass	14
Seed, Clover	60
" Flax	56
" Hemp	44

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 8 PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Drogueries, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.*

Aucune annonce remettant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

MÉDAILLE D'HONNEUR.

HUILE DE MORUE DÉSINFECTÉE — HUILE DE MORUE DÉSINFECTÉE

BLANCHE ET BRUNE

En désinfectant l'Huile de Foie de Morue, M. CHEVRIER a donné à cette précieuse préparation thérapeutique une odeur et une saveur agréable qui ne lui enlèvent aucune de ses propriétés.

Cette importante découverte, qui a valu à son auteur une Médaille d'honneur, a généralement répandu l'usage de l'Huile de Foie de Morue désinfectée. Les médecins la prescrivent de préférence à l'huile ordinaire de toutes les autres, dans toutes les maladies où l'Huile de Foie de Morue est indiquée. Voir, pour plus de détails, les rapports médicaux contenus dans la notice qui accompagne chaque flacon.

FERRUGINEUSE DE CHEVRIER

M. CHEVRIER a complété sa découverte en associant l'iodure de fer à l'Huile de Foie de Morue désinfectée. Cette Huile de Foie de Morue ferrugineuse a toutes les propriétés de l'huile et du fer ; elle se digère facilement et ne donne jamais de constipation. Elle est donc préférable aux autres préparations ferrugineuses (pilules ou sirop), elle convient dans toutes les maladies où le fer est employé. Pâthies pulmonaires, bronchite, rachitisme, scrofules, dartres, goutte, le rhumatisme chronique, les catarrhes anciens, les dyspepsies, indécomposables difficiles et faiblesses de constitution.

Pharmacie CHEVRIER, 21 rue du Faubourg Montmartre, à Paris.

A la même Pharmacie, se trouvent :

Le VIN et le SIRIX DE COCA, excitantes préparations toniques.

Les GRANULES de BISMUTH, composés contre les diarrhées, dissenteries, maux d'estomac, etc.

DÉPOTS : à New-York chez MM. JOHN MILHAU, pharmacien, 183, Broadway. — A Nlle-Orléans ; chez MM. DUCONGÉ, MAUMELLE et BOGEL, droguistes ; MONTBURN, DULOCHE, SCHWAB, LOUIS CASTEL, pharmaciens, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

Médaille d'OR Prime de 10,000 fr. à T. Laroche

PILULES QUINA LAROCHE PARIS

Traitement scientifique

Malgré son succès le Quina-Laroche sous la forme liquide peut ne pas répondre à toutes les indications ; en continuant de donner tous nos soins à l'élixir, nous avons transformé les principes de cette précieuse préparation en pilules, d'un emploi plus commode pour les personnes pressées ou sédentaires.

A *Paris*, 15, rue Drouot. A *la Nouvelle-Orléans*, M. SCHWAB, pharmacien ; MM. MAUMSELL et BOGEL ; M. DUCONGÉ, droguiste, ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

MAUX D'ESTOMAC,

GASTRITE, ET MALADIES DES ENFANTS.

LE RACAHOUT DES ARABES

de DELANGRÉNIER, 32, rue Richelieu, à Paris, forme le plus *digestif* et le plus *agréable* pour les personnes délicates, les *enfants* et les convalescents ; c'est le seul aliment approuvé par l'Académie Impériale de Médecine de France pour guérir les dérèvements d'estomac, la constipation, la diarrhée, la *Nouvelle-Orléans*, chez M. Duconcé et E. Mouzin, droguistes.

EAU DES FÉES

préparée selon la formule

DU DOCTEUR MOREL.

Cette Eau rambre la chevelure à sa couleur première, aussi souple que pleine de vie. Rien à craindre dans l'emploi de cette Eau vraiment parfaite et si justement appelée : EAU DES FÉES.

Lieu : *la Chevelure* dans la Poésie, l'Histoire et le Roman, à la ville et au théâtre, par

MADAME SARAH FELIX

Propagatrice de l'*Eau des Fées*.

Entrepôt général 45, rue Richer.

A la Nlle-Orléans—Chez M. Duconcé, droguiste.

LAURÉAT de l'Ecole DE PHARMACIE DE PARIS MÉDAILLE d'Argent.

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE GUYOT

Seul médicament adopté par les médecins des hôpitaux de Paris, Lyon, Marseille et de Belgique, pour la meilleure préparation *instantanée et douée de* BEAU DE GOUDRON (voir *la Gazette des Hôpitaux*, novembre 1867). DEUX CUILLERÉES A BOUCHE DE LIQUEUR POUR UN LITRE D'EAU OU UNE CUILLERÉE A CAFÉ PAR VERRE. Sa concentration permet aux médecins de l'appliquer à tous les usages.

Employé avec succès dans les affections des Bronches et de la vessie, affections de la gorge et larynghite.

Modificateur puissant des muqueuses, des bronches, de l'estomac et de la vessie.

ENTREPOT GÉNÉRAL A PARIS : GUYOT, *Pharmacien, rue des Francs-Bourgeois*, 17 (*au Marais*). Dépôt à la *Nouvelle-Orléans* : chez M. DUCONGÉ, droguiste et dans les principales pharmacies.

PARFUMERIE ORIZA

Inventée par L. LEGRAND, Parfumeur.

FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE.

Paris, 207, rue Saint Honoré, Paris.

Tous les produits spéciaux ci-dessous sont préparés avec des soins inouïs ; on peut dire avec vérité qu'ils sont l'expression de la science réunie à l'art du Parfumeur.

Médaille de mérite à l'Exposition universelle, Paris, 1867.

Crême Oriza DE NINON DE LENCLOS

Cette incomparable préparation est souveraine et fondante, donne de la fraîcheur et de l'éclat à la peau, prévient et détruit les rides du vapeur, et entretient la beauté jusqu'à l'âge le plus avancé.

Oriza-Lacté LÉTHION SOULIVE

Particulièrement composée pour les soins journaliers de la toilette des dames ; tonifie, blanchit la peau, enlève les boutons du visage et les taches de rousseur appelées éphélides.

Eau Oriza et Oriza-Lys

Parfums concentrés nouveaux, des plus à la mode, pour le mouchoir.

Savon Oriza

Le meilleur, le plus doux, le mieux parfumé de tous les savons, indispensable pour conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

ORIZA-FLUID. Pommade nutritive, fortifiante, pour les soins de la chevelure.
ORIZA-FLUID. Fleur de vie de la Caroline pour blanchir et adoucir la peau.
ORIZA-FLOWERS. Eau admirable de toilette, tonique, composée des fleurs du tropique.
ORIZA-ACIDULÉ. Vinaigre tonique, aromatique et anti-méphytique, pour la toilette des dames.
ORIZA-COSMÉTIQUE. Fixateur des cheveux, de toutes nuances, amortis d'odeurs.
ORIZA-OIL. Huile surfine parfumée pour assouplir les cheveux et la barbe.

PATE ROYALE DE NOISETTES pour empêcher et guérir les gerçures aux mains.

Eau Tonique Quinine Legrand et Pommade au Baume de Tannin

pour nettoyer la tête, régénérer les cheveux et en arrêter la chute et les faire repousser en très peu de temps.

DÉPOT CENTRAL : A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, et chez tous les parfumeurs.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Sirxir et Poudre (2. de 30 gr.) Dyspepsies Gastralgies Aigreurs Nausées Pituites Indigestions Diarrhées Gon Pesanteurs Hémorrhoïdes et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mouzin, Dubosqué, Bogel, Maussel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez MOUTET, succr, 34, rue des Lombards.

MAUX D'ESTOMAC. — Guérison en peu de jours par le CHARBON DE BELLOC, sous forme de poudre ou les pastilles.

MIGRAINES, NÉVRALGIES. — Ces affections sont dissipées rapidement par les PERLES D'ÉTHER du docteur Clertan.

L'ANÉMIE et les autres maladies qui nécessitent l'emploi des ferrugineux sont toujours combattues avec le plus grand succès par les PILULES DE VALLET. *Chaque pilule* porte en creux le nom de VALLET.

POUDRE DE ROGÉ. — Il suffit de faire dissoudre un flacon de cette poudre dans une demi-bouteille d'eau pour obtenir une limonade d'un goût agréable, qui purge sans donner de coliques.

VIN DE QUINIUM *de Labarraque.* — Ce vin, un des seuls dont la composition soit garantie constante, est une des meilleures préparations de quinquina. Il agit d'une façon remarquable sur les convalescents en leur rendant des forces et hâtant leur retour à la santé. Il guérit les fièvres anciennes al